



Tous ensemble, partageons notre passion pour le football !

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU FOOTBALL A 11
SAISON 2011-2012
A l'attention des parents

Les parents ne sont ni entraîneurs ni joueurs. Laissez votre enfant prendre du plaisir en attachant de l'importance uniquement au jeu et aux progrès à accomplir pour sa formation. Tous nos éducateurs sont diplômés, laissez les mettre vos enfants dans les meilleures conditions pour progresser en n'intervenant pas dans le domaine technique.

1. Vous pouvez :

- Encourager les joueurs mais en évitant de donner des conseils technico-tactiques et en évitant les critiques négatives qui ont tendances à inhiber vos enfants.
- **Amener un esprit convivial avant, pendant et après les matchs pour nos joueurs, les arbitres, les adversaires et leurs parents.**
- Aider les entraîneurs et les dirigeants à la mise en place des déplacements, des transports et des moments festifs. (A ce titre, certains parents volontaires peuvent demander un certificat médical pour pouvoir remplacer un dirigeant absent et pour pouvoir figurer sur la feuille de match en cas de besoin...).
- Aider la commission d'animation lors de l'organisation des manifestations extra-sportives (repas, loto...).
- Pour les joueurs retenus en **sélection départementale (CPS) ou régionale**, prévenir le club (**Nicolas ROUVEURE : 06/68/85/81/78**) en cas de problème de déplacement ou d'absence pour cause de blessure ou de maladie. Il aura en charge de vous proposer une solution et fera le lien avec les instances fédérales. Ce dernier, en lien avec Malik VIVANT, tiendra un rôle de conseil et de suivi pour les familles qui le désirent lorsque des joueurs sont contactés par les clubs professionnels. Le club vous tiendra informé de tout contact pris par un club professionnel auprès de nous pour un de nos joueurs.

2. Vous devez :

- **Respecter les choix du coach** (choix des postes, choix des joueurs, choix du système de jeu et mise en place des principes de jeu).
- En cas de remarque, **ne jamais critiquer le coach, un partenaire, un adversaire ou un arbitre devant votre enfant, ce n'est pas lui rendre service** (au lieu de se remettre en cause et de travailler pour progresser, il se réfugiera derrière vos arguments lorsqu'il sera en difficulté).
- **Par contre pour toute information ou problème à soulever faites la démarche suivante :**
 - a). Demande d'un rendez-vous avec le coach concerné.
 - b). Demande d'un rendez-vous avec le responsable de la catégorie (entraîneur breveté d'état en charge de l'équipe 1).
 - c). Demande d'un rendez-vous avec le responsable technique (**Malik VIVANT : 06/68/82/55/91**).Ce dernier fera toujours remonter les problèmes, s'il y a lieu d'être, aux membres du Comité Directeur.

Remarques :

- N'appellez pas le président de l'ASV en direct (Roland GIRAUD) ni le directeur général (Samuel RUSTEM), ils ont déjà beaucoup de travail à faire pour le club sans avoir à se préoccuper de tous les cas individuels.
- **Cette charte s'applique à tous les parents et accompagnateurs des joueurs à partir de la signature de la licence dans notre club.**

En vous remerciant de la confiance que vous avez apportée à notre club, nous vous souhaitons une agréable saison 2011-2012.

La Commission Formation.

La Direction du club.